

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/09/2020 au 30/09/2020

N° Cesu employeur : X2045557290007
M. JEAN CHRISTIOPHE SANANES
122 R DU JARDIN PUBLIC
33300 BORDEAUX

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	284,63 x 2,900 % = 8,25	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	284,63 x 6,800 % = 19,35	
MALADIE		289,70 x 13,000 % = 37,66
VIEILLESSE	289,70 x 7,300 % = 21,15	289,70 x 10,450 % = 30,27
ALLOC. FAMILIALES		289,70 x 5,250 % = 15,21
ACCIDENT DU TRAVAIL		289,70 x 1,900 % = 5,50
FNAL		289,70 x 0,100 % = 0,29
CFP		289,70 x 0,550 % = 1,59
CSA		289,70 x 0,300 % = 0,87
CDS		289,70 x 0,016 % = 0,05
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	289,70 x 4,790 % = 13,88	289,70 x 5,230 % = 15,15
IRCEM PREVOYANCE	289,70 x 0,700 % = 2,03	289,70 x 0,960 % = 2,78
POLE EMPLOI		289,70 x 4,050 % = 11,73
TOTAL DES COTISATIONS	64,66	121,10

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 233,29 €

**Net à payer avant impôt sur le revenu:
225,04 €**

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	233,29 €	Net payé en euros	:	225,04 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	30/09/2020
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 6845090 enregistrée le 07/10/2020

Nombre d'heures travaillées:	8	Salaire horaire net (heures normales)	:	28,13 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	289,70 €
		Assiette des cotisations	:	289,70 €